

Conseil d'administration du coll ge
30 janvier 2014

17h30 : Monsieur le Proviseur constate la pr sence de 22  lus, confirme que le quorum est atteint, ouvre la s ance et pr sente l'ordre du jour.

Coll ge

R f rence
CD/KP/2013-82



CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	POUR : 22
-------------------	-----------------------	------------------

Le conseil d'administration adopte l'ordre du jour   l'unanimit .

1/ Compte-rendu du pr c dent CA :

Celui-ci n'appelle pas de remarques particuli res.

2/ Tableau de r partition des moyens (TRM) :

Monsieur le Proviseur explique que, depuis 2010, le nombre de classes ainsi que les moyens sont en augmentation.

Cette ann e, en 5 me il y a 5 divisions et 153  l ves. Suite au dialogue de gestion organis  avec Monsieur l'inspecteur d'acad mie et conform ment aux recommandations de Madame la Rectrice, il y aura une division de plus en 4 me pour l'ann e scolaire 2014-2015 (151  l ves pour 6 classes).

Il devrait donc y avoir, pour la rentr e prochaine, environ 25  l ves par classe sur tous les niveaux. Les conditions d'enseignement seront donc sensiblement am lior es.

Monsieur le Proviseur constate aussi que les effectifs pr visionnels de janvier 2013 ont  t  largement d pass s et il en sera probablement de m me pour ceux de 2014.

Pour information, Monsieur le Proviseur explique qu'en 2 mes, il y aura 6 divisions, 5   35  l ves et 1   24. On constate une forte augmentation des effectifs sur ce niveau. Par contre, en 1 res, les effectifs chutent et l'objectif est d'endiguer ce ph nom ne.

Madame la Rectrice a d cid  d'octroyer plus de moyens aux coll ges cette ann e avec la g n ralisation de deux langues vivantes en cinqui me.

R capitulatif des dotations :

	HP	HSA	Totaux
Coll�ge	669,5	39	708,5
Segpa	180	17	197
Lyc�e	520	35	555
Totaux	1369,5	91	1460,5

Monsieur le Proviseur montre que la dotation du coll ge a donc augment  (+33,5 heures) et explique que la classe suppl mentaire de 4 me n cessitera 27,5 heures. Il indique que le coll ge a d j  g n ralis  les deux langues vivantes en cinqui me et qu'il convient de conserver une dynamique novatrice en faveur des langues. Il indique  galement que, compte tenu des effectifs, il ne para t pas judicieux d'utiliser

les moyens supplémentaires à des dédoublements qui amèneraient l'effectif à 12 ou 13 élèves.

Dans le cadre de l'autonomie de l'établissement et des moyens disponibles, il propose la mise en place de 2 langues vivantes dès la 6^{ème}.

L'horaire réglementaire est de 19 heures de langues vivantes sur le cycle collège et suite à cette mise en place, il sera de 22 heures.

L'objectif est bien de supprimer la hiérarchie des langues entre LV1 et LV2 et d'accompagner tous les élèves à la certification B1 à la fin du collège.

Monsieur le Proviseur détaille ensuite le tableau de répartition des moyens de la Segpa :

Les moyens étaient en baisse en 2012, ont stagné en 2013 et sont en augmentation en 2014. Malgré la baisse des effectifs (78 à 69 élèves), 12 heures supplémentaires ont été octroyées.

Monsieur le Proviseur revient sur l'enseignement en segpa qui se divise en 3 types : Instituteurs ou Professeurs des écoles spécialisés, Professeurs de LP et Professeurs de Lycées et Collèges.

L'ensemble des enseignements de segpa se fera en classe simple sauf l'EPS en 4^{ème} et 3^{ème} qui se fera sur le niveau. Monsieur le Directeur-adjoint de la segpa fait part de sa satisfaction au vu d'une telle DGH et congratule l'équipe pour le travail effectué.

Monsieur le Proviseur précise qu'au lycée une baisse de 28 heures est à noter malgré l'augmentation des effectifs.

Monsieur le Proviseur détaille ensuite les heures octroyées par discipline, précise que la section européenne en 4^{ème} n'est plus financée par le Rectorat puisque celui-ci porte son effort sur la mise en place des 2 langues en 6^{ème}.

19h00 : Les représentants des parents et des enseignants demandent une interruption de séance afin d'étudier la proposition des 2 langues vivantes en 6^{ème} et de se positionner sur d'autres points.

19h20 : Reprise de la séance.

Un représentant des enseignants demande s'il n'est pas préférable, en langue, de travailler 3 ans en demi-groupes plutôt que 4 ans en classes entières. Madame le Principal-adjoint précise que la proposition des 2 langues en 6^{ème} est basée sur l'expérience d'autres établissements et sur des études universitaires qui montrent une plus-value lorsque les élèves commencent très tôt 2 LV en parallèle.

Les représentants des parents et des enseignants souhaitent que le poste « lettres classiques » soit maintenu ouvert et pensent également que l'ouverture d'un poste en espagnol est nécessaire.

Monsieur le Proviseur demande si d'autres propositions ont été réfléchies. Aucune nouvelle proposition n'est abordée.

La DGH présentée, le maintien du poste en lettres classiques et l'ouverture du poste en espagnol sont donc soumis au vote.

CONTRE : 3

ABSTENTION : 6

POUR : 13

3/ Dons et actions :

- Le Rotary Club et Inner Wheel font un don de 1000 euros destiné aux voyages des élèves de la segpa.

CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	POUR : 22
-------------------	-----------------------	------------------

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le don de 1000 euros.

- Le Foyer Socio-Educatif fait un don de 2000 euros destinés aux sorties scolaires d'une durée d'une journée.

CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	POUR : 22
-------------------	-----------------------	------------------

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le don de 2000 euros.

3

- Madame Berthonneau a organisé une vente d'objets destinée à réduire la participation des familles concernées par l'échange avec Manises. 795,20 euros ont été récoltés. La participation des familles qui était initialement de 206 euros en novembre est aujourd'hui de 172 euros et la participation de l'établissement reste inchangée (412 euros). Monsieur le Proviseur se félicite de cette action qui réduit la participation financière des familles.

CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	POUR : 22
-------------------	-----------------------	------------------

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la nouvelle participation des familles pour un montant de 172 euros.

Madame l'adjointe-gestionnaire évoque ensuite 2 DBM pour information concernant la mise à jour des crédits SRH et l'ajustement des différents chapitres (ALO, AP...).

4/ Questions diverses :

Les représentants des parents ont abordé :


- la procédure mise en place en cas de blessure ou de maladie : Monsieur le Proviseur précise que l'infirmière est, en premier lieu, sollicitée et décide ou non de l'évacuation de l'élève concerné. En son absence, les pompiers ainsi que la famille sont prévenus dans les meilleurs délais.
- l'augmentation de la violence entre élèves : Monsieur le Proviseur précise que des exclusions temporaires ont eu lieu ainsi que 2 conseils de discipline. Des exclusions définitives avec sursis ont été prononcées. Malgré quelques bagarres entre élèves, on peut noter très peu d'incivilités au vu du nombre important d'élèves dans l'établissement (678 élèves). Les adultes sont aussi très présents pour maintenir ce climat serein.
- le remplacement des personnels absents : Monsieur le Proviseur explique que pour un arrêt de travail inférieur à 15 jours consécutifs, aucun remplacement n'est prévu par les services du Rectorat.
- la fermeture de la cité des bans : Monsieur le Proviseur regrette que cette cité ait été grillagée mais précise que c'est une propriété privée. Les professeurs d'EPS et leurs élèves ont repris l'ancien trajet pour aller au gymnase.

20h00 : l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur lève la séance.

La secrétaire de séance


Karine Peteilh

Le Président de séance


Cyril Dubreuil